

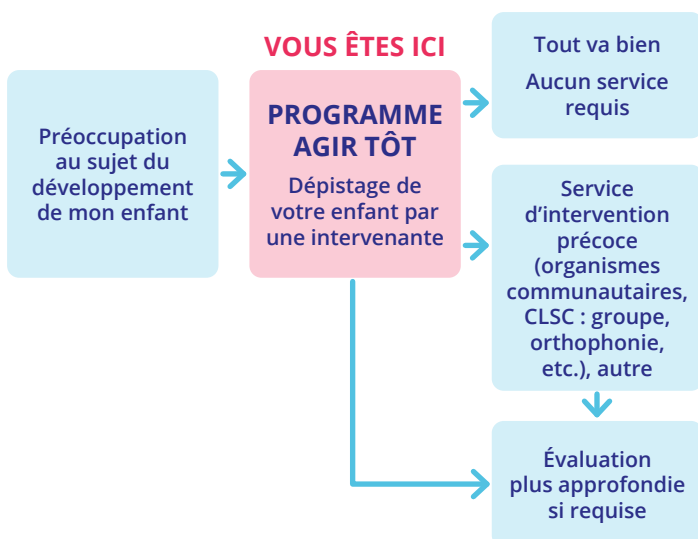
LE PROGRAMME AGIR TÔT

AGIR TÔT

Le programme Agir tôt vise à soutenir le développement du plein potentiel des enfants dès leur plus jeune âge. Il est important d'identifier le plus tôt possible les difficultés que les enfants peuvent rencontrer afin de leur offrir rapidement le soutien dont ils ont besoin. En agissant précocement, avec les moyens appropriés, l'intervention peut avoir un grand impact sur le développement du plein potentiel de votre enfant et vous outiller comme parent.

Le dépistage est une bonne façon de vérifier si le développement de votre enfant est sur la bonne voie. Si vous avez des inquiétudes à ce sujet, le dépistage est l'action à entreprendre pour dresser un portrait global du développement de votre enfant et mettre en place des mesures pour l'aider, s'il y a lieu. Le dépistage permet aussi de détecter certaines difficultés liées à son développement qui n'avaient pas encore été observées.

Ce dépistage cible plusieurs aspects du développement de votre enfant, tels que le sommeil, le langage, les habiletés motrices, le développement socioaffectif ainsi que des indices de troubles plus spécifiques, comme le trouble du spectre de l'autisme.



COMMENT SE DÉROULE LE DÉPISTAGE ?

Si votre enfant est repéré pour bénéficier d'un dépistage, une intervenante communiquera avec vous. Elle répondra à vos questions et vérifiera votre consentement. Vous recevrez ensuite un courriel à partir duquel vous pourrez aller remplir les questionnaires accessibles sur Internet.

Si vous avez besoin d'aide, cette intervenante ou une autre personne désignée pourra vous accompagner. L'accès à ces questionnaires peut se faire à partir de n'importe quel ordinateur, d'une tablette ou même d'un téléphone cellulaire.

Une fois que vous aurez rempli les questionnaires, une intervenante qualifiée analysera les résultats. À cette étape, il est possible qu'elle vous pose davantage de questions, demande votre autorisation pour communiquer avec l'éducatrice ou l'enseignante de votre enfant ou encore qu'elle désire vous rencontrer avec celui-ci. À la fin de ce processus, l'intervenante sera en mesure de vous présenter le portrait du développement de votre enfant. Si cela est requis, elle vous expliquera les services dont il pourrait bénéficier et vous donnera des recommandations pour vous outiller dès cette première étape.

La plupart des enfants dépistés n'ont besoin que d'un coup de pouce pour soutenir leur développement. Toutefois, il est possible que le dépistage mette en lumière des difficultés qui sont parfois des indices de troubles neurodéveloppementaux (ex. : trouble de langage, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, trouble du spectre de l'autisme, ou autres). Dans ce cas, une évaluation plus approfondie pourrait être recommandée afin de mieux comprendre les causes des difficultés et de déterminer les interventions les plus efficaces.

Les informations recueillies dans le cadre du programme Agir tôt sont confidentielles et peuvent être divulguées uniquement si les parents y consentent ou dans les situations prévues par la loi.



CONSENTEMENT POUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE AGIR TÔT

Veuillez lire attentivement ce document.
Si vous souhaitez obtenir des précisions supplémentaires ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe Agir tôt à :

LA PLATEFORME AGIR TÔT

La plateforme Agir tôt propose aux titulaires de l'autorité parentale (parents ou tuteurs) d'enfants de 0 à 5 ans une approche interactive qui consiste, entre autres, à répondre à des questionnaires de dépistage sur une plateforme accessible par Internet. L'objectif de ces questionnaires est de dresser un portrait général du développement de l'enfant et de détecter tout signe ou symptôme d'un problème potentiel. Ils permettront également, s'il y a lieu, d'orienter l'enfant vers les services les mieux appropriés à ses besoins.

PROCESSUS DE CONSENTEMENT

Afin que vous puissiez utiliser la plateforme Agir tôt dans le cadre du dépistage développemental de votre enfant, une intervenante communiquera avec vous pour répondre à vos questions et obtenir votre consentement verbal.

AUTRES RÉPONDANTS

Au besoin, avec votre accord, d'autres personnes que vous pourront remplir un questionnaire sur la plateforme. Un accès distinct à la plateforme leur sera fourni à cette fin.

COLLECTE ET CONSERVATION DES INFORMATIONS

Les renseignements recueillis sur la plateforme comprennent de l'information sur l'identité de votre enfant et de chacun des répondants, ainsi que les réponses aux questionnaires fournies par les répondants. Les renseignements sont recueillis à partir d'un site sécurisé, géré par le ministère de la Santé et

des Services sociaux, et doté de mesures de sécurité physiques, administratives et techniques visant à en protéger la confidentialité. Ces renseignements demeureront dans la plateforme et seront conservés par l'établissement qui vous a donné accès à cette plateforme. Ils seront conservés pour la durée déterminée par le calendrier de conservation applicable de cet établissement.

ACCÈS PAR UN AUTRE ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Les intervenants d'un autre établissement de santé ne peuvent pas accéder aux renseignements contenus dans la plateforme sans votre consentement explicite.

RAPPORT

Les renseignements fournis dans les questionnaires seront interprétés par une intervenante compétente à des fins de surveillance ou de dépistage et d'orientation. Le rapport d'interprétation des résultats vous sera présenté et sera versé au dossier central de votre enfant.

ACCESSIBILITÉ ET UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LA PLATEFORME

Un répondant ne peut pas avoir accès aux réponses fournies par d'autres répondants. De plus, si vous avez rempli un questionnaire et souhaitez avoir accès aux réponses que vous avez fournies, vous devez vous adresser aux archives médicales de l'établissement. Par ailleurs, l'ensemble des questionnaires que vous aurez remplis seront accessibles uniquement aux intervenants pour qui l'information s'avère nécessaire à l'exercice de leur fonction.

RETRAIT DU CONSENTEMENT À LA PARTICIPATION

Vous pouvez en tout temps retirer votre consentement aux services offerts sur la plateforme Agir tôt. Cependant, les questionnaires déjà remplis et les renseignements recueillis seront conservés dans la plateforme pour la durée déterminée par le calendrier de conservation applicable.